

Société historique de Haute-Picardie

Bureau

Président-secrétaire.....	M. Claude CARÊME
Vice-président.....	M. Jean-Louis BAUDOT
Trésorière.....	Mme Claudine LEFÈVRE
Secrétaire-adjoint.....	M. Jean MAUCORPS

Activités de l'année 2009

16 JANVIER : *Nouvelle projection des films documentaires inédits : « L'Aisne à la fin de la Grande Guerre ».*

30 JANVIER : *Martin Béguin et Lyevin Lefranc, deux Axonais compagnons de Champlain lors de la fondation de Québec en 1608, conférence de Monsieur Éric Thierry.*

Nés respectivement à Trosly-Loire et à La Bouteille, Martin Béguin et Lyevin Lefranc sont installés à Paris, rue Saint-Antoine, lorsqu'ils sont recrutés, en février 1608, pour participer à la fondation de Québec. Le premier est un jardinier employé par un grand de la noblesse ou par une communauté religieuse, et le deuxième travaille comme charpentier sur le chantier de la place des Vosges. En compagnie de Champlain et d'au moins seize autres ouvriers engagés à Paris, Martin Béguin et Lyevin Lefranc quittent Honfleur le 13 avril à bord de la *Levrette*. Leur navire arrive à Tadoussac le 3 juin et Lyevin Lefranc est presque immédiatement employé à la construction d'une barque devant transporter les hommes et le matériel jusqu'à la pointe de Québec. Champlain, qui a déjà reconnu l'endroit en juin 1603, veut y construire une habitation afin d'empêcher les Européens de remonter le Saint-Laurent et pour se réserver les fourrures acheminées par les Algonquins depuis la région des Grands Lacs. Ses hommes atteignent leur destination le 3 juillet et, dans les semaines qui suivent, tandis que Martin Béguin crée des jardins potagers, Lyevin Lefranc œuvre à la construction d'un magasin et de trois logis.

Martin Béguin et Lyevin Lefranc ne participent pas au complot fomenté très vite par le serrurier Jean Duval contre Champlain. En revanche, ils ne sont pas épargnés par les épreuves subies par les Français durant leur premier hiver vécu à

Québec. Ils souffrent peut-être de la dysenterie provoquée par la consommation d'anguilles mal fumées, mais sont plus sûrement emportés par le scorbut qui sévit de février à avril 1609. Lorsqu'un ravitaillement arrive de France le 5 juin, seuls Champlain et sept de ses hommes ont survécu à l'avitaminose C. Les autres ont été enterrés dans le premier cimetière de la colonie. Celui-ci est situé au haut de la côte de la Montagne, dans la partie sud de l'actuel parc Montmorency, et son existence est aujourd'hui rappelée par une croix rouge et blanche et par une plaque. Là reposent probablement encore Martin Béguin et Lyevin Lefranc. À l'occasion du quatrième centenaire de la fondation de Québec, on peut saluer ces artisans axonais de la gloire de Champlain.

11 FÉVRIER : *La datation de la cathédrale de Laon, un retour aux sources*, conférence de Monsieur Alain Saint-Denis.

Pour toute cathédrale, une des premières questions qui se posent porte sur la date du début de la construction. Toute réponse recèle une part d'inconnu. Avant, on disposait de 3 documents pour dater la construction de la cathédrale. À présent, par élargissement de la recherche, on dispose de 36 documents qui permettent de mieux la cerner : obit, nouvelle liturgie, transfert de reliques, travaux dans le tissu urbain environnant...

L'obit, en 1151, du chanoine de Thierny, secrétaire de l'évêque Barthélemy de Joux, montre qu'il donne 30 livres pour acheter des maisons devant la cathédrale carolingienne. Dès cette date donc, le projet d'une nouvelle cathédrale existe et son plan est sans doute déjà conçu puisqu'on commence les expropriations. L'obit de l'évêque Gautier de Mortagne en 1174 précise qu'il fait réaliser des travaux pendant son épiscopat, comme l'aile est du palais épiscopal, et qu'il a versé des fonds régulièrement pour la construction de la cathédrale depuis le début. Ecolâtre, doyen du chapitre, avant de devenir évêque, Gautier est un grand intellectuel, favorable à une spiritualité extravertie, ostentatoire, donc à des édifices imposants, et comme il a beaucoup de relations, il a pu faire venir des architectes novateurs. Il apparaît comme l'initiateur de l'édifice.

L'ordinaire du doyen Lisiard indique que, en 1159, le service des chanoines dans le chœur est réorganisé, qu'en 1164, il envoie à l'abbaye de la Trinité de Vendôme une relique de saint Béat, suite à une translation de ses reliques dans un autre reliquaire, qu'en 1167, il réorganise aussi le service des chapelains après réception de nouveaux autels dans le chœur. Sa présentation des fêtes liturgiques en 1167 décrit le chœur. Ainsi le chœur est terminé.

En 1180, une bulle pontificale interdit tout commerce sur la place du parvis et une autre contraint à la destruction d'une maison sur cette place. La cathédrale est donc terminée. D'ailleurs, en 1183, le chapitre est autorisé à enterrer les chanoines dans le cloître et peut-être dans la cathédrale, au grand dam de l'abbé de Saint-Vincent. En 1202, une charte de Raoul de Sart décrit le parvis... actuel !

Un acte de Roger de Rozoy en 1190 indique un accroissement du nombre des chanoines-prêtres, de 8 à 12, donc du nombre d'autels : est-ce l'indication d'un

nouveau chœur nécessaire ? En 1197, le chanoine Alexandre donne 40 sous pour la « réédification du chœur » ? Adam de Courlandon, doyen du chapitre au début du XIII^e siècle, réforme le chapitre en 1219, sans doute à l'achèvement du nouveau chœur.

Ainsi, la cathédrale a été imaginée par Gautier de Mortagne, encore doyen, avant 1151. Le chœur s'achève vers 1160-1167. Vers 1167, la nef est commencée. En 1180, nef et façade occidentale sont réalisées. Il a fallu 30 ans seulement pour édifier la cathédrale : exceptionnel ! Elle peut être aussitôt décorée de sculptures. Entre 1190-1197 et 1219, le chapitre érige un nouveau chœur.

20 MARS : *Le manuscrit du dominicain Vincent Laudun, au XVII^e siècle*, conférence de Monsieur Bruno Maes.

Pour avoir une vue d'ensemble des grands lieux de pèlerinage, l'attention se porte sur la topographie mariale présentée par le père Vincent Laudun dans un manuscrit inédit, conservé dans la bibliothèque municipale d'Avignon, et qui présente une longue liste de sanctuaires mariaux illustrés de dessins. Certainement originaire de Saint-Rémy-de-Provence, le père Laudun entre chez les dominicains d'Avignon en 1631. En 1633, il quitte cette ville pour le couvent des dominicains de la rue Saint-Honoré de Paris où il reste deux ans. Il meurt en 1692 à 82 ans. Ainsi, il a grandi dans les années 1610, sur une frontière de la catholicité, la Provence, où les communautés protestantes sont alors nombreuses : ses parents lui ont certainement raconté la profanation d'édifices catholiques par les huguenots. En réaction à la Réforme, se développe le culte marial avec des redécouvertes de statues de la Vierge perdues pendant les guerres de Religion.

Le manuscrit, rédigé entre 1665 et 1668, de 314 feuillets de 14,5 cm de haut, comportant chacun 53 lignes, est le 2^e volume d'une série dont le 1^{er} a disparu. Il comporte 313 notices de pèlerinage avec 232 dessins. Les 9/10 de ces 628 pages présentent les sanctuaires de Marie selon un carnet de voyage. La Provence et le Bas-Languedoc sont surreprésentés ; le Bassin parisien où le père Laudun a séjourné deux ans est bien représenté ; Liesse n'a droit qu'au légendaire. Il livre la culture orale des sanctuaires selon un recueil de faits divers miraculeux qu'il prend au pied de la lettre et expose avec une foi démonstrative type de la période baroque. Il raconte le miracle de statues dites sculptées par des anges à Notre-Dame des Miracles de Saint-Maur-des-Fossés ou celui de Notre-Dame de la Palière où un bœuf a mis un genou à terre devant une source où se trouvait une statue. Ainsi la Vierge, principal intercesseur, par les miracles et donc la multiplication des topographies mariales, assure le triomphe de l'Église lors de la Contre-Réforme.

7 AVRIL: *visite des Archives nationales commentée par Mesdames Souchon et Plouvier.*

Une présentation d'ensemble des immeubles est tout d'abord réalisée: hôtels de Soubise, de Rohan, immeubles de Louis-Philippe et de Napoléon III, le Centre d'accueil et de recherche (CARAN). Les Archives nationales sont constituées en 1790 pour regrouper les documents de l'Assemblée constituante. En 1794, leur vocation s'étend à la conservation, le classement, la communication des documents des administrations depuis le moyen âge. Elles sont installées à l'hôtel de Soubise en 1808. Les besoins en surface s'accroissent constamment: il faut toujours plus de bâtiments. L'intérieur montre des rayonnages bien chargés et parfois en fonte très sculptée. Une armoire de fer de 1791 garde les plus précieux documents. Une exposition, conçue tout spécialement par Madame Souchon, présente des plans et cartes axonales.

12 MAI: *L'encadrement religieux des fidèles en Picardie aux XIII^e-XIV^e siècles*, conférence de Madame Véronique Beaulande-Barraud.

L'étude est réalisée à partir des statuts synodaux selon les décisions de la « réforme grégorienne », de Grégoire, pape de 1073 à 1085, et celles du concile de Latran de 1215, qui influence l'Église pour plusieurs siècles. Elles demandent que les évêques réunissent en synodes le clergé de leurs diocèses, pour lui dire comment gérer leurs comportements, leurs paroisses, guider leurs paroissiens.

Comme il n'y a plus traces des synodes du diocèse de Laon, l'étude s'appuie sur ceux de Soissons et Noyon, dont les statuts ont été édités. Ceux de Noyon datent de 1285-1319, ceux de Soissons de 1300 mais connus par la copie de la fin du XIV^e. Mais ils ont les mêmes sources, les statuts de Paris de Eudes de Sully de 1200 et le concile de Latran. Le manuscrit de Noyon porte des titres, bien lisibles, qui résument le contenu de chaque canon, donc un manuscrit fait pour être lu, utilisé. Celui de Soissons est sans titre, inachevé, non utilisé: il a été gardé en bibliothèque. La majorité (4/5) des canons est des préceptes, des injonctions. La minorité (1/5) donne des conseils.

Les statuts veulent régler le comportement des prêtres. Ainsi chaque prêtre ne peut jouir que d'un bénéfice (charge et revenus tirés de celle-ci), que d'une paroisse. Le cumul de paroisses est interdit car il oblige à des déplacements peu sûrs et réduit le temps consacré aux fidèles. Le prêtre doit résider dans sa paroisse, s'y installer dans le mois qui suit sa nomination, ne pas s'absenter plus d'un mois sans autorisation de l'évêque. Les statuts se soucient aussi des étudiants qui peuvent profiter du revenu du bénéfice sans en avoir la charge, des chapelains, prêtres remplaçant chapelains.

Les statuts insistent sur le rôle éducatif du prêtre envers les fidèles. Il est exemple. Pour être respecté et faire respecter l'Église, il doit vivre correctement, en robe longue, sans couleur vive, ne pas fréquenter la taverne. D'autre part, le prêtre autorise et sélectionne les prédicateurs mais ne peut s'opposer aux domini-

cains et franciscains, spécialistes et sûrs. Au cours du prône, le prêtre doit dire et redire aux fidèles de se confesser, de ne pas communiquer avec un excommunié, il doit dénoncer les excommuniés, et faire respecter et administrer les sacrements à des paroissiens liés à leur paroisse. Le baptême essentiel pour sauver l'enfant, qu'il échappe aux limbes, doit être proche de la naissance en ces temps de mortalité infantile élevée; un diacre peut le faire et même les paroissiens peuvent apprendre la formule. Le parrainage est cadré. La confirmation reste rare même si l'Église essaie de la développer. Face à la peur de l'extrême-onction crue pénitentielle, il faut bien répéter aux fidèles qu'elle ne pose pas problème, qu'elle ne provoque pas la mort, ne paralyse pas le sexe en cas de survie, qu'on peut la réitérer. Le mariage est le grand champ de bataille de l'Église: il doit être célébré dans la paroisse d'un des époux, être public pour que tout empêchement soit dénoncé obligatoirement sous peine d'excommunication. C'est accepté. Par contre les fiançailles religieuses sont difficiles à imposer: elles restent privées. Confession et communion sont obligatoires une fois par an – trois fois dans les statuts de Soissons – devant le prêtre de sa paroisse; sinon le fidèle est puni de l'amende de cire voire excommunié.

23 SEPTEMBRE: *Philippe Auguste*, conférence de Monsieur Philippe Racinet.

Pour montrer l'importance du règne de Philippe Auguste dans l'affirmation de la royauté et l'agrandissement du royaume, Monsieur Racinet s'appuie sur un plan chronologique.

De 1180 à 1190, Philippe Auguste continue le règne de son père Louis VII: il maintient la royauté dans un stade primitif, le domaine s'accroît peu, en Picardie, la Cour encore itinérante ne connaît pas de changement, la documentation est réduite, les finances sont ordinaires avec les revenus réguliers du domaine et extraordinaires avec les taxes prélevées sur les communautés comme les Juifs.

De 1190 à 1203, Philippe Auguste devient créateur: même si au point de vue militaire il subit des échecs face à l'Angleterre de Richard cœur de lion, le domaine s'accroît (Gisors, Evreux), l'administration se stabilise à Paris, devenant une véritable capitale fortifiée, elle s'améliore avec la création de 12 baillis collecteurs d'impôts et hommes de justice chargés d'intégrer les seigneuries enclavées dans la justice royale, l'idée d'un budget en équilibre naît, les conseillers choisis obligatoirement – par la forte mortalité aristocratique lors des croisades – dans les rangs inférieurs de l'aristocratie lui sont redevables, attachés.

De 1203 à 1214, la monarchie est consolidée: par ses victoires emblématiques au Château-Gaillard et à Bouvines, Philippe Auguste incorpore au domaine l'Anjou, le Poitou, la Normandie. L'administration s'améliore encore. La dernière décennie du règne est marquée par la paix et la prospérité, avec des revenus doublés, une dynastie capétienne assurée de se maintenir à tel point que Louis VIII n'est pas sacré du vivant de son père: c'est la première fois. Philippe Auguste réussit à se créer une place spéciale; considéré empereur en son royaume, son titre de roi suffit, alors que les rois étrangers ont besoin d'additionner les titres; il impose

une vision unitaire du royaume, une structure gouvernementale avec le connétable, le bouteiller, le chancelier, le chambrier. Toutefois, le Trésor est confié à l'ordre du Temple... !

2 OCTOBRE: *Gabriel Girodon, un artiste méconnu originaire de l'Aisne*, conférence de Madame Martine Plouvier.

Gabriel Girodon, né à Saint-Quentin le 14 avril 1884 d'un père peintre en bâtiment, mort en Mayenne, né le 24 novembre 1941, est un artiste complet, peintre, sculpteur, graveur... À connaître.

En 1892, alors qu'il réalise ses premiers dessins, de ses camarades, sa mère décède et son père le confie à l'orphelinat. Remarqué par Gabriel Hanotaux, de passage dans l'établissement, il entre à l'école des Beaux-Arts de Paris en 1902, où il est reconnu « travailleur, intelligent » par ses maîtres, Sabatte, Besnard, Cormon... Il obtient les premiers prix en tout (torse, tête...). Il séjourne ensuite à Rome et obtient le Grand Prix de Rome avec *Œdipe aveugle reconnaissant ses enfants*. Après la première guerre, il retourne à Rome, à la villa Médicis où il fait les portraits du pape Pie XI et de l'ambassadeur de France au Saint-Siège, Monsieur Jonard. Directeur de l'école Quentin de la Tour, il expose chaque année au Salon des artistes français. Conservateur du musée Lécuyer, en 1940, il sécurise les pastels au château du Rocher en Mayenne. Il réalise alors une *Jeanne d'Arc captive* (Magny-les-Compiègne). Ses sujets sont surtout religieux: *Saint-Jean-Baptiste* (église de Vaux à Laon), un chemin de croix (Bernot), une piéta (Limetz-Villez), *Martyre de Saint-Crépin et Saint-Crépinien* (Soissons), le Golgotha (Le Perray-en-Yvelines), *Martyre de Saint-Quentin* (musée Lécuyer), mais il se révèle grand portraitiste avec les portraits de Monseigneur Mennechet, de Théodora Hanotaux, ou un buste de Quentin de la Tour... Tous de très belle facture, de beaucoup de délicatesse.

6 NOVEMBRE: *La France et ses colonies au secours de l'Aisne dévastée par la Grande Guerre*, conférence de Monsieur Guy Marival.

L'Aisne est le département le plus touché par la première guerre mondiale et bénéficie du mouvement de solidarité qui s'est alors mis en place.

L'aide étrangère est assez connue avec celle de la Suède envers Craonne qui a depuis un hôtel de ville démesuré. Mais l'aide venant de France et des colonies l'est moins car les sources sont éparées, dispersées dans les communes, et les bombardements de 1944 qui ont atteint les Archives départementales ont détruit celles du Service de la Reconstitution (et non Reconstruction).

Le mouvement d'adoption par des villes marraines commence dès 1917. Edouard Herriot en est à l'initiative. Né à Troyes, sénateur-maire de Lyon, il est ministre du Ravitaillement de décembre 1916 à mars 1917 et de ce fait très conscient de la dureté de l'occupation allemande et des ruines engendrées par les combats. Il

lance l'idée d'un grand syndicat intercommunal en France pour l'aide aux régions dévastées. Comme il n'est pas suivi, il se limite aux adoptions par Lyon de Saint-Quentin et de Laon, à la prise en charge de soldats et de réfugiés, passés par Evian, de ces villes. Edouard Herriot envoie un télégramme le 14 octobre 1918, aussitôt Laon libérée: «Le conseil municipal de Lyon réuni en séance privée adresse à sa filleule Laon enfin délivrée ses sentiments les plus affectueux. Il sera heureux s'il peut aider la vaillante ville française dans son œuvre de reconstitution. Il s'associe à l'indignation de tous les Français pour l'odieuse mesure prise par l'ennemi (allusion à la prise en otage du maire Georges Ermant)». Le 17 novembre, une délégation du conseil municipal de Lyon vient à Saint-Quentin, recense les besoins matériels (couverture, chaussures...) qui sont acheminés le 22 décembre dans 17 wagons financés par des centimes additionnels. Laon bénéficie de 600 000 francs d'aides sur les 2 millions donnés par Lyon aux deux grandes villes de l'Aisne.

Le mouvement d'adoption se généralise avec modération: 160 pour tous les départements touchés. Toutefois des comités d'aide se mettent en place: le comité angoumois de l'Aisne (Chauny, Lierval), le comité des réfugiés de Besançon, le comité de secours de Vendée (Pinon); le comité de Raiatea et Tahaa envoie 25 000 francs à Viry-Nouzeuil, un comité de cheminots permet la reconstruction moderne de Sancy (les cheminots). Mais comme beaucoup de communes restent sans aide, une Union des associations pour l'élan national présidée par Poincaré propose les adoptions. Alors le mouvement s'étend: Trucy l'est par Fontenay-sous-Bois, Mons par Aix-en-Provence, ville très sollicitée, qui organise une véritable cérémonie de baptême dans la cathédrale d'Aix.

Mais qui se souvient de ces relations ?

2 DÉCEMBRE: *Enquête sur un espace de la cité médiévale de Laon: le séminaire*, conférence de Monsieur Claude Carême.

La restauration de l'ancien conservatoire conduit à s'interroger sur l'histoire des bâtiments et de tout l'espace auquel ils sont liés. Au moyen âge et au début des temps modernes, situé à l'est des jardins du palais épiscopal, c'est un lieu d'habitat. Les maisons individuelles, aisées, canoniales appartiennent aux chapitres Notre-Dame et surtout Saint-Pierre-au-Marché. La 2^e grande fonction de cet endroit, l'enseignement, survient dans les années 1660 quand l'évêque de Laon, César d'Estrées, applique une décision du concile de Trente – concile de la Contre-Réforme – par l'édification d'un séminaire. Il rachète des maisons canoniales et à leur place érige le bâtiment en L qui existe toujours. En 1720, le supérieur étend le séminaire vers l'est, au-delà de la ruelle Saint-Pierre. Une soixantaine de futurs prêtres y sont instruits chaque année jusqu'à la Révolution. Lors de celle-ci, l'espace est saisi comme bien national et remis au département de la Guerre qui l'utilise comme caserne et prison pour soldats étrangers. À partir de l'an XII, il est inoccupé bien que très désiré: la municipalité voudrait y installer le collège, l'État une caserne de gendarmerie. À la Restauration, par ordonnance

de Louis XVIII, en 1822, le ministère de la Guerre en cède la propriété au ministère de l'Intérieur qui le donne en jouissance à l'évêque de Soissons pour « le rendre à sa destination première », un petit séminaire. Sur ordre du préfet, le conseil général de l'Aisne finance l'importante restauration (35 000 francs). L'évêque finance (25 000 francs) l'agrandissement de l'espace : si la cour s'étend aux dépens des jardins du tribunal gratuitement, il faut payer 25 000 francs pour acheter la ruelle Saint-Pierre et une maison qui la borde et pour construire la chapelle. 160 jeunes garçons fréquentent annuellement ce collège ecclésiastique jusqu'en 1855. Le petit séminaire déménage alors à Soissons, l'espace est à nouveau inocupé. En 1866, l'abbé Tèvenard, ancien supérieur, curé-archiprêtre de Notre-Dame, s'en inquiète, les rachète à l'État et à l'évêque : le bâtiment est sauvé, redevient bien d'Église. L'abbé installe une école, l'Institution Notre-Dame, et agrandit l'espace en démolissant les maisons des 7-9 rue Saint-Pierre, achète celle du 13 qui est sauvegardée. En 1879, l'évêque lui rachète le tout pour y installer l'Institution des sourdes-muettes et aveugles de l'Aisne reconnue d'utilité publique : 80 jeunes filles pauvres sont instruites pendant sept ans. L'abbé Bouxin en 1893 continue la pensée de l'abbé Tèvenard en éliminant la dernière propriété enclavée : l'espace est enfin homogène tel qu'il est aujourd'hui. Avec la séparation de l'Église et de l'État en 1905, il redevient public et il est transmis au Conseil général en 1924 alors que les dommages de guerre permettent d'effacer les dégradations faites par l'armée allemande qui l'avait transformé en lazaret. De 1939 à 1949, « le séminaire » est encore à l'abandon, dégradé. Mais le maire Levindrey le loue au département pour y installer l'école de musique et l'Harmonie municipales. Quelques réparations ne suffisent pas : il reste vétuste, dangereux. Abandonné une nouvelle fois en 1999 et une nouvelle fois dégradé pendant près de dix ans car la municipalité en 2001 décide ne pas réhabiliter sur place le conservatoire. Depuis 2008, une société privée, spécialisée, le restaure et lui redonne sa première fonction, l'habitat.